



Un nouveau chalutier géant pour l'armement France Pélagique

24/09/2020

Il mesure 81 mètres de long et est doté d'"innovations majeures": l'armement France Pélagique a présenté jeudi à Concarneau (Finistère) son tout nouveau navire surgélateur, le Scombrus, capable de pêcher quelque 120 tonnes de poissons par jour.

"Nous faisons un grand saut technologique avec la mise en service de ce bateau", s'est félicité lors d'une visite du navire à la presse Geoffroy Dhellemmes, directeur général de France Pélagique, première entreprise de pêche en France d'espèces vivantes proches de la surface ou entre la surface et le fond.

"De nombreuses tâches sont automatisées à bord", a détaillé le dirigeant, expliquant par ailleurs que le poisson était peu manipulé, améliorant ainsi sa qualité.

Le navire, qui a réalisé sa première marée début août, dispose d'une double propulsion diesel-électrique. Sa manoeuvrabilité est ainsi améliorée et le bruit et la consommation réduits. Le processus de congélation du poisson a lui aussi été amélioré. En matière de confort et de sécurité, il est doté d'un pont semi-fermé.

Le Scombrus, qui remplace le Sandettie, construit en 1981 et sorti de flotte en juillet, embarque un équipage d'une trentaine de marins.

Il pêchera des espèces pélagiques (hareng, maquereau, chinchard, merlu bleu et sardine) vivant en groupe et nageant en bancs concentrés. Il dispose d'un équipement "très sophistiqué" de recherche des poissons, explique l'armement, dont les navires pêchent la majeure partie de l'année au large de l'Irlande, de l'Angleterre, de l'Écosse et dans le Golfe de Gascogne.

Le navire, qui doit être inauguré vendredi à Concarneau, fait cependant l'objet d'une vive polémique. Plusieurs associations, dont Pleine Mer et Bloom, ont appelé à une manifestation dans la matinée de vendredi intitulée "Funérailles de la pêche artisanale/des ressources marines".

France Pélagique "fait partie du lobby de la pêche industrielle néerlandaise et défend avec ferveur des méthodes de pêche incompatibles avec le maintien de la ressource et des emplois", note l'association Pleine Mer dans un communiqué.

La chalut pélagique est un grand filet qui ne touche pas le fond marin. La pêche avec ce type d'engin est notamment accusée d'être responsable de la mort de nombreux dauphins.

France Pélagique est une filiale du groupe néerlandais Cornelis Vrolijk, un acteur important de la pêche en Europe. Elle emploie 80 marins, possède deux navires de pêche pélagique surgélateurs, sous pavillon français, dont le Scombrus, et a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros.